



Grand Conseil  
Secrétariat général  
Pl. du Château 6  
1014 Lausanne

# Motion

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 20-MOT.132

Déposé le : 25.07.20

Scanné le : \_\_\_\_\_

## Titre de la motion

**Après les Jeux, la jeunesse vaudoise a besoin d'infrastructures sportives !**

## Texte déposé

Voilà quelques jours, les IIIe Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) d'hiver se sont terminés. Au premier abord, ces JOJ semblent être un succès à différents niveaux. Les quelques 680'000 personnes qui ont assisté aux épreuves ou les dizaines de milliers de personnes et d'enfants qui ont participé au « Festival en Jeux », à travers des initiations sportives, des modules éducationnels ou des spectacles et autres concerts, démontrent l'importance que la population vaudoise accorde au sport.

Au-delà d'être un intérêt populaire, le sport représente un formidable créateur de lien social ainsi qu'un puissant outil de santé publique. Malgré cela, la politique sportive du Canton de Vaud, à l'image du reste de la Romandie, reste modeste, tout du moins sur le plan budgétaire (8,3 millions pour le SEPS et environ 9 millions pour le Fonds du Sport vaudois). Cela se traduit par un décalage important entre les pratiques sportives en Suisse alémanique et en Suisse romande et cela à différents niveaux. Ainsi, comme le relève l'Office fédéral du sport, il y a 2,6 clubs sportifs pour 1'000 habitants en Suisse alémanique alors que ce chiffre tombe à 1,7 en Suisse romande. Le Canton de Vaud n'est pas épargné bien au contraire puisque dans l'arc lémanique, cette proportion tombe à 1,5 clubs sportifs pour 1'000 habitants<sup>1</sup>. Au sein de ces mêmes clubs, la proportion de membres actifs est également plus importante en Suisse alémanique qu'en Romandie<sup>2</sup>. Quand on sait qu'avec l'éducation physique et sportive, le sport associatif est le lieu où les enfants sont le plus régulièrement mis en mouvement – la moitié des membres de clubs sportifs ont moins de 20 ans dans le Canton de Vaud<sup>3</sup> – le décalage entre la Suisse alémanique et la Romandie est inquiétant à court, moyen et long terme.

S'il y a probablement certains aspects culturels qu'il ne faut pas occulter dans l'analyse de ces statistiques, la différence majeure existant entre les deux rives de la Sarine réside essentiellement dans le nombre, la qualité et l'accès aux infrastructures sportives. La Suisse alémanique étant mieux pourvue en infrastructures sportives, l'accès de l'ensemble de la population aux différents sports et aux activités physiques y est plus facile et largement favorisé. Par ailleurs, l'offre en activités physiques et sportives y est également plus importante et plus diversifiée.

Dans les faits, 48% des clubs sportifs romands n'ont pas accès à des infrastructures ou ont tout du moins accès à des infrastructures inadaptées<sup>4</sup>. Dans le canton de Vaud, la situation est identique au reste de la Romandie. 49% des clubs sportifs interrogés en 2016 relèvent un manque d'accès aux

<sup>1</sup> Lamprecht, M., Bürgi, R., Gebert, A. & Stamm, H.P., « Clubs sportifs en Suisse – Evolutions, défis et perspectives », *OFSP*, 2017, p.10.

<sup>2</sup> *Ibidem*.

<sup>3</sup> Cela représente plus de 90'000 jeunes de moins de 20 ans. Source : Service de l'éducation physique et des sports du Canton de Vaud (SEPS), *Portrait des clubs sportifs vaudois*, 2016, p. 3.

<sup>4</sup> Lamprecht, M., Bürgi, R., Gebert, A. & Stamm, H.P., *Op. cit.*, p. 35.

infrastructures, ce qui les a contraints, pour une part importante d'entre eux, à refuser des membres<sup>5</sup>.

Ainsi, de nombreuses régions de notre canton ne sont pas équipées d'infrastructures sportives de qualité, ce qui prive la jeunesse et l'ensemble de la population vaudoise d'un accès à différentes activités sportives. Ces infrastructures, généralement de compétence communale, sont coûteuses et souvent irréalisables pour les finances de ces mêmes communes, malgré le soutien non-négligeable que le *Fonds du sport vaudois* peut accorder. Il apparaît dès lors essentiel de pouvoir augmenter le soutien cantonal aux infrastructures sportives. Cela permettrait également à terme de pouvoir offrir à l'ensemble des élèves de la scolarité obligatoire et post-obligatoire, l'accès à trois périodes d'éducation physique et sportive, comme le prévoit la législation fédérale depuis 1972<sup>6</sup>.

Afin d'améliorer l'accès aux activités physiques et sportives de la jeunesse vaudoise, il est nécessaire de créer ou modifier la base légale actuelle et permettre à l'Etat de Vaud de soutenir de manière plus significative la construction d'infrastructures sportives, particulièrement lorsque l'accès y est, en premier lieu, prévu pour la jeunesse. Cela aura pour conséquence de favoriser la mise en mouvement de l'ensemble de la population vaudoise et réduira l'écart constaté actuellement avec les cantons d'Outre-Sarine.

Par cette motion, les soussigné(-e)s ont, de ce fait, l'honneur de demander au Conseil d'Etat de :

- Créer une base légale nécessaire à la création d'un fonds de soutien aux infrastructures sportives.
- D'allouer à ce fonds un montant minimum de 150'000'000 CHF sur la période de dix ans qui suivra la mise en place du fonds, la somme annuellement allouée pouvant évoluer en fonction des demandes de soutien.
- D'élaborer une planification des besoins prioritaires en termes d'infrastructures sportives pour l'ensemble du canton.

#### Commentaire(s)

#### Conclusions

Développement oral obligatoire (selon art. 120a LGC)

(a) renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

(b) renvoi à une commission sans 20 signatures

(c) prise en considération immédiate

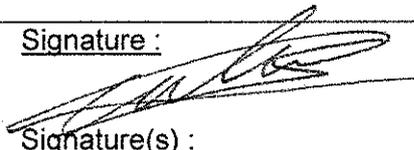
(d) prise en considération immédiate et renvoi à une commission parlementaire

Nom et prénom de l'auteur :

Sébastien Cala

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :



Signature(s) :

**Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin : [bulletin.grandconseil@vd.ch](mailto:bulletin.grandconseil@vd.ch)**

<sup>5</sup> SEPS, *Op. cit.*, p.27.

<sup>6</sup> Loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique, art. 12.

Motion Cala

Liste des député-e-s signataires – état au 25 février 2020

Aminian Taraneh

Chevalley Christine

Epars Olivier

Aschwanden Sergei

Chevalley Jean-Bernard

Evéquoze Séverine

Attinger Doepper Claire

Chevalley Jean-Rémy

Favrod Pierre Alain

Baehler Bech Anne

Chollet Jean-Luc

Ferrari Yves

Balet Stéphane

Christen Jérôme

Fonjallaz Pierre

Baux Céline

Christin Dominique-Ella

Freymond Isabelle

Berthoud Alexandre

Clerc Aurélien

Freymond Sylvain

Betschart Anne Sophie

Cornamusaz Philippe

Fuchs Circé

Bettschart-Narbel Florence

Courdesse Régis

Gander Hugues

Bezençon Jean-Luc

Creteigny Laurence

Gaudard Guy

Bolay Nicolas

Croci Torti Nicolas

Gay Maurice

Bouverat Arnaud

Cuendet Schmidt Muriel

Genoud Alice

Bovay Alain

Cuérel Julien

Genton Jean-Marc

Buclin Hadrien

Deillon Fabien

Germain Philippe

Buffat Marc-Olivier

Démétriades Alexandre

Gfeller Olivier

Butera Sonya

Desarzens Eliane

Glardon Jean-Claude

Byrne Garelli Josephine

Dessemontet Pierre

Glauser Krug Sabine

Cachin Jean-François

Devaud Grégory

Glauser Nicolas

Cala Sébastien

Develey Daniel

Glarye Yann

Cardinaux François

Dubois Carole

Gross Florence

Carrard Jean-Daniel

Ducommun Philippe

Induni Valérie

Carvalho Carine

Dupontet Aline

Jaccard Nathalie

Chapuisat Jean-François

Durussel José

Jaccoud Jessica

Cherbuin Amélie

Echenard Cédric

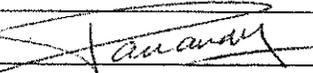
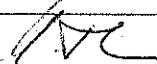
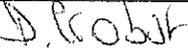
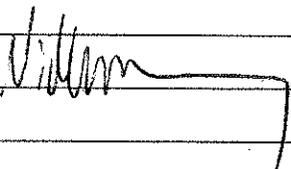
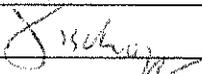
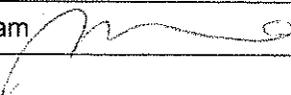
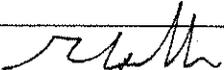
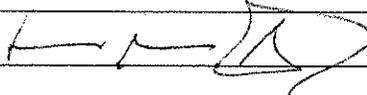
Jaques Vincent

Cherubini Alberto

Eggenberger Julien

Jaquier Rémy

## Liste des député-e-s signataires – état au 25 février 2020

Jobin Philippe	Mottier Pierre François	Ryf Monique
Joly Rebecca	Neumann Sarah 	Schaller Graziella
Karlen Dylan	Neyroud Maurice	Schelker Carole
Keller Vincent	Nicolet Jean-Marc	Simonin Patrick
Labouchère Catherine	Paccaud Yves 	Soldini Sacha
Liniger Philippe	Pahud Yvan	Sonnay Eric
Lohri Didier	Pedroli Sébastien 	Sordet Jean-Marc
Luccarini Yvan	Pernoud Pierre André	Studer Léonard
Luisier Brodard Christelle	Petermann Olivier	Stürner Felix
Mahaim Raphaël	Podio Sylvie	Suter Nicolas
Marion Axel	Pointet Cloé	Thalman Muriel 
Masson Stéphane	Probst Delphine 	Thuillard Jean-François
Mattenberger Nicolas 	Radice Jean-Louis	Treboux Maurice
Matter Claude	Räss Etienne	Trolliet Daniel 
Mayor Olivier	Rey-Marion Alette	Tschopp Jean 
Meienberger Daniel	Rezso Stéphane	Venzelos Vassilis
Meldem Martine	Richard Claire	Volet Pierre
Melly Serge	Riesen Werner	Vuillemin Philippe
Métraux-Botteron Anne-Laure 	Rimé Anne-Lise	Vuilleumier Marc
Meystre Gilles	Romanens Pierre-André	Wahlen Marion
Miéville Laurent	Romano-Malagrifa Myriam 	Weidmann Yenny Chantal
Mischler Maurice 	Roulet-Grin Pierrette	Weissert Cédric
Misiego Céline	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Mojon Gérard	Ruch Daniel	Zünd Georges
Montangero Stéphane 	Rydo Alexandre 	Zwahlen Pierre